

Réunion du 4 juillet 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président
Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur David HECKEL

Absent(s) : Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Pierre MARMILLOD

Rapporteur : Monsieur Jean-Laurent VONAU

N° CP/2011/468 - Actions mémorielles - 3249
Subventionnement du monde combattant bas-rhinois et attribution de bourses de recherche scientifique dans le domaine de la mémoire

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer une subvention unique de 15 000 € au monde combattant bas-rhinois, au bénéfice de l'Union départementale d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre du Bas-Rhin (UDAC).

Elle approuve par ailleurs la convention d'objectifs à intervenir à cet effet entre l'UDAC et le Département, et autorise son président à signer cette convention.

Le versement de cette subvention, qui concerne les actions associatives à réaliser pendant l'année 2011, est conditionné par le respect des obligations fixées dans la convention d'objectifs.

En outre, la commission permanente approuve le choix des candidats retenus par la commission de sélection et de suivi pour bénéficier de bourses de recherche départementales pour l'année 2011, et décide d'attribuer les bourses suivantes :

- à M. Pierre DORNIER, une aide de 1 000 € pour un mémoire de mastère portant sur "Le camp de Tambov : un camp de prisonniers vu au travers du rapport Schwing"

- à Mlle Marie-Catherine STOCK, une aide de 3 000 € pour une thèse en histoire contemporaine portant sur "Tambov dans l'histoire et la mémoire de l'Alsace-Moselle de 1945 à nos jours".

Elle approuve également les conventions financières à conclure entre le Département et les bénéficiaires des bourses de recherche, conventions fixant les conditions et les modalités de versement de l'aide départementale, et autorise son président à signer ces deux conventions.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110704-58348-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 07/07/11